

Mais ni les épigrammes ni les railleries ne furent capables de rebouter l'abbé Boyer, et il recommença à composer des tragédies et des tragi-comédies avec une persévérance digne d'un meilleur sort; jusqu'au dernier moment, il resta intrépidement sur la brèche. Croyant qu'une chance fatale était attachée à son nom, il voulut essayer un jour si, à la faveur d'une innocente supercherie, il ne parviendrait pas à rompre le charme magique, et il fit représenter une tragédie d'*Agamemnon*, sous le nom d'Assezan, poète de l'époque. La pièce fut applaudie, même par Racine; et Boyer de rire et de se frotter les mains de contentement. Il ne put s'empêcher de dire dans une société où se trouvait l'auteur des *Plaideurs*: « Malgré mons de Racine, la pièce est de moi, et, cette fois, il n'a pas sifflé. » Pauvre Boyer, qui s'imaginait avoir pris son railleur au trébuchet. « Je ne pouvais pas siffler, lui répliqua méchamment Racine, puisque je bâillais. » La riposte devait être d'autant plus cruelle pour Boyer, que Racine, dans une épigramme que nous avons citée au mot *Aspar*, l'avait déjà accusé d'avoir appris au parterre à bâiller. Ajoutons que la tragédie en question devait réellement appartenir au poète Assezan, et que Boyer ne pouvait revendiquer que le mérite de quelques corrections.

Voici la liste des pièces de cet immortel : la *Sœur généreuse*, tragi-comédie (1646); la *Porcie romaine*, tragédie (1646); *Porus* (1647); *Aristodème* (1647); *Ulysse dans l'île de Circé*, tragi-comédie (1648); *Clotilde*, tragédie (1659); *Fédérie*, tragi-comédie (1659); la *Mort de Démétrius* (1660); *Tigrane*, tragédie, non imprimée (1660); *Polterette*, tragi-comédie (1662); les *Amours de Jupiter et de Sémélé* (1666); le *Jeune Marius* (1669); la *Fête de Vénus*, comédie pastorale héroïque (1669); *Policrate*, comédie héroïque (1670); *Lisimène*, pastorale (1672); le *Fils supposé*, tragédie (1672); *Démarrate*, tragédie, non imprimée (1673); le *Comte d'Essex* (avec Leclerc), tragédie (1678); *Oreste*, tragédie, non imprimée (1681); *Artaxerce*, tragédie (1682); *Jephthé*, tragédie composée pour les demoiselles de Saint-Cyr qui la jouèrent (1692); *Judith*, tragédie (1695).

N'oublions pas de mentionner un ouvrage d'un genre tout différent : les *Caractères des prédicateurs, des prétendants aux dignités ecclésiastiques, de l'âme délicate, de l'amour profane, de l'amour saint, avec quelques autres poésies chrétiennes* (Paris, 1695, in-8°) et des poésies fugitives..., très-fugitives, pâture légère des recueils du temps.

On ne sera peut-être pas fâché d'avoir ici un spécimen des vers de l'abbé Boyer. Nous offrons à nos lecteurs, à titre de véritable curiosité littéraire, le sonnet suivant intitulé *Pour le Roy* (Louis XIV), sonnet que le hasard seul nous a fait exhumé du bouquin poudreux où il était enfoui :

De quels sacrez laurier se va-t-il couronner,
Ce grand Roy qui, laissant reposer sa vaillance,
Dans le sein de l'Eglise a soin de ramener
Ceux qu'avoient révoltés l'orgueil et l'ignorance ?
Au ciel, en dépit d'eux, il les veut entraîner,
Et de sa pitié la sainte invention,
Contre ces malheureux qui veulent s'obstiner
Joint à son zèle ardent une juste puissance.
Ainsi contre l'enfant rebelle à son devoir
Le père heureusement se sert de son pouvoir :
Douce sévérité ! salutaire contrainte !
Ainsi, sur Paul qu'aveugle un zèle furieux
Dieu tonne et le remplit de terreur et de crainte,
Mais le coup qui l'abat lui fait ouvrir les yeux.

C'est ce que l'on pourrait appeler le *compelle intrare* rimé. La pièce, d'ailleurs, contient deux vers assez bons, le cinquième et le dernier. Il est seulement fâcheux pour la mémoire de l'abbé Boyer qu'il ait cru devoir mettre sa verve poétique au service des dragonnades : mieux eût valu faire une mauvaise tragédie de plus.

BOYER (Jean-Baptiste), marquis d'Aguilles, magistrat connu surtout à cause de son goût éclairé pour les beaux-arts, né à Aix vers 1640, mort en 1709. Conseiller au parlement de Provence, il aimait tellement la peinture qu'il voulut aller en Italie admirer les chefs-d'œuvre des maîtres. Il en rapporta une riche collection de tableaux, de statues, de bronzes, etc. Il acquit lui-même un véritable talent pour la peinture, la sculpture et la gravure. Il fit graver tous les tableaux qu'il possédait, et cent quatre planches furent publiées en 1709; sept de ces planches étaient du marquis d'Aguilles, les autres avaient été gravées par Barras et par Colmans. — Jean-Baptiste Boyer d'AGUILLES, son aïeul, mort en 1637, reçut en dépôt les manuscrits de Malherbe, son beau-frère.

BOYER (Abel), lexicographe et historien, né à Castres en 1664, mort à Chelsea en 1729. Exilé par la révocation de l'édit de Nantes, il erra en divers lieux et finit par se fixer en Angleterre, où il consacra ses loisirs à la composition d'un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Grammaire française et anglaise*, *Dictionnaire anglais-français et français-anglais* (dont l'abrégé a eu vingt éditions); *Histoire de Guillaume le Conquérant*; *Histoire du règne de la reine Anne*, etc.

BOYER (Jean-François), prélat français, né à Paris en 1675, mort en 1755. Etant entré dans les ordres, il fut nommé évêque de Mirepoix en 1730, et, grâce à la protection du cardi-

nal de Fleury, il devint précepteur du dauphin père de Louis XVI, puis premier aumônier de la dauphine. Membre de l'Académie française (1736), de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres, l'évêque de Mirepoix fut un de ceux qui s'opposèrent le plus vivement à l'élection de Piron dans la première de ces compagnies.

BOYER (Pierre), théologien français, né à Arlanc en 1677, mort à Vincennes en 1755. Il était prêtre de la congrégation de l'Oratoire. Dans les controverses qui s'élevèrent sur la bulle *Unigenitus*, il prit avec vigueur le parti des jansénistes et fut longtemps détenu dans les prisons de Saint-Mihiel et de Vincennes. On a de lui : *Vie d'un parfait ecclésiastique*, réimprimée plus tard sous le titre de la *Vie de M. Paris*; *Parallèle de la doctrine des pères avec celle des jésuites et de leur constitution*, ouvrage qui fut brûlé par ordre du parlement; *Réflexions sur l'Histoire de la captivité de Babylone*, etc.

BOYER (Jean-Baptiste-Nicolas), médecin français, né à Marseille en 1693, mort en 1768. Il s'occupa particulièrement du traitement des maladies épidémiques et contagieuses, et montra un infatigable dévouement pendant la peste de Marseille et lors de diverses autres contagions qui désolèrent Trèves, le Beauvoisin, Mortagne, Brest, l'Espagne, etc. On a de lui, entre autres ouvrages : *Relation historique de la peste de Marseille* (1721); *Utrum in gravidis totus uterus æqualiter extendatur* (1729); *An in omni tumore ut plurimum sit tentanda resolutio* (1742), etc.

BOYER (Pascal), musicographe français, né à Tarascon en 1743. Dès l'âge de dix-sept ans, il remplaça l'abbé Gauzargues dans la maîtrise de la cathédrale de Nîmes. Il est auteur d'une *Lettre à Diderot sur le projet de l'unité de clef dans la musique et la réforme de mesures proposées par M. l'abbé Cassagne dans ses éléments de chant* (1767); et d'une *Soirée perdue à l'Opéra* (1776). Il a en outre collaboré aux *Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions dans la musique*.

BOYER (Alexis), célèbre chirurgien, né vers 1757 à Uzerches, en Limousin, mort en 1833. Fils d'un tailleur de la campagne, Boyer, tour à tour clerc de notaire, marchand de bestiaux, apprenti barbier à Paris, étudia la chirurgie d'une façon fort curieuse; s'introduisant furtivement dans les amphithéâtres d'anatomie, il rendait quelques services aux élèves et se faisait payer en bras et jambes qu'il disséquait avec une ardeur et une passion extraordinaires. Après cinq ans de travaux pénibles et de misère, il parvint à obtenir en 1781 une médaille d'or à l'Ecole pratique du collège de chirurgie. Ce petit succès l'encouragea; un an après, on l'admettait comme élève à l'hôpital de la Charité, et, en 1787, il remportait au concours une place de chirurgien gagnant maîtrise au même hôpital. Ce n'est que vers cette époque qu'il sentit la nécessité de s'instruire dans la langue latine et de compléter son éducation première. Le 12 août 1792, il fut installé comme chirurgien en second de la Charité par un membre de la section dite de Marseille, qui avait chassé les moines de cette maison de secours. En 1795, il fut appelé à l'Hôtel-Dieu; mais, jaloux de conserver la place qui l'avait récompensé de tant de souffrances, il ne voulut point quitter la Charité et préféra se charger des deux services. Concurrentement avec Sabatier, il avait fait jusque-là un cours de médecine opératoire; en 1796, il fut nommé professeur de clinique externe. En même temps, il publiait son remarquable *Traité d'anatomie*, où règne la clarté et brillante méthode de Desault, la méthode dite chirurgicale, par opposition à celle de Haller et de Bichat, qui empruntait à la physiologie ses observations et ses résultats. Quoique cette méthode ait en somme un avantage relatif comme enseignement, il ne faut pas nier que Boyer en exagéra à tort les principes, en soutenant que le style n'est d'aucune utilité dans les sciences, et qu'un exposé simple et concis est encore le meilleur système à suivre en pareille matière. Si son œuvre est véritablement remarquable, c'est plus à son génie observateur qu'elle le doit, qu'à ses qualités littéraires, qui sont, on peut le dire, complètement nulles, et qui ont quelque peu contribué à un oubli prématuré. Dans tout l'éclat de sa gloire, Boyer dut, lors de la rénovation de l'ordre scolaire, se faire recevoir docteur. Il est inutile de dire que ses examinateurs acceptèrent sa thèse plus comme une leçon que comme un devoir. En 1804, sur la présentation de Corvisart, il fut nommé chirurgien de l'empereur et créé baron avec dotation sur les provinces conquises. Cependant, loin d'imiter l'exemple du médecin de Napoléon, il continua assidûment ses travaux et publia en 1811, à l'âge de cinquante-cinq ans, ses premiers essais de chirurgie. Son *Traité des maladies chirurgicales* est conçu sur un plan qu'on pourrait appeler topographique. Recueil précieux de toutes les études consciencieuses faites sur la chirurgie à cette époque, l'ouvrage de Boyer est resté très-longtemps le *vade-mecum* chirurgical des élèves. Il n'a fallu rien moins que les traités de M. Velpeau pour détrôner cet excellent livre : c'est assez en faire l'éloge. Boyer conquit une réputation méritée de chirurgien habile et d'anatomiste érudit. D'un caractère gai, et philosophe, il supporta avec un admirable courage

nombre de vicissitudes devant lesquelles eussent succombé beaucoup d'autres moins forts. Lors de l'abdication de l'empereur, il dit à M. Hervez de Chégoin ces paroles caractéristiques : « J'aperds aujourd'hui ma dotation, 25,000 francs de traitement, et ma place de chirurgien de l'empereur. J'ai cinq chevaux, j'en vendrai trois, je garderai la voiture qui ne me coûte rien, je lirai ce soir un chapitre de Sénèque, et je n'y penserai plus. » En 1820, lors de la création de l'Académie de médecine, son nom brilla parmi les premiers membres. En 1823, il fut nommé chirurgien consultant de Louis XVIII, et continua à l'être des rois Charles X et Louis-Philippe. Enfin, en 1825, il recueillit le double héritage de Deschamps, comme chirurgien en chef de la Charité et membre de l'Institut. Boyer a laissé deux grands ouvrages, qui ont répandu sa réputation dans toute l'Europe : *Traité complet d'anatomie* et *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*. Comme professeur, il avait la parole lente, mais correcte; un débit peu animé, mais une grande clarté d'exposition. Comme chirurgien, croyant que le XVIII^e siècle avait posé les limites de l'art, il se montra toujours hostile aux innovations, et la canule de Foubert pour la fistule lacrymale, la lithotritie, les résections, etc., trouvèrent constamment en lui un adversaire railleur et incrédule, comme s'il était jamais permis de dire à la science : « Tu n'iras pas plus loin. »

BOYER (Philippe, baron), médecin français, né à Paris vers 1802, mort en 1858, fils du précédent. Reçu docteur en 1825, il devint agrégé de la faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, et acquit la réputation d'un excellent praticien. On a de lui un *Traité pratique de la syphilis* (Paris, 1836); et un *Rapport sur le mode de traitement des ulcères des jambes*, etc.

BOYER (Pierre-Denis), théologien et publiciste, né à Caissac (Aveyron) en 1766, mort en 1842. Condisciple de Frayssinous, il lui succéda plus tard dans sa chaire de théologie dogmatique, seconda activement Emery pour le rétablissement du séminaire Saint-Sulpice, dont il fut le directeur après lui, se distingua comme prédicateur, et fut un des adversaires constants de Lamennais, qu'il combattit peut-être avec plus de zèle que de succès dans toutes les transformations de sa pensée, depuis l'*Essai sur l'indifférence*. On a de l'abbé Boyer un grand nombre d'écrits : le *Duel jugé au tribunal de la raison et de l'honneur* (1802); *Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage* (1817); *Examen de la doctrine de M. de Lamennais* (1834); *Défense de l'ordre social contre le carbonarisme moderne* (1835); il y réfute les *Paroles d'un croyant*. Depuis sa mort, on a publié ses *Discours pour les retraites ecclésiastiques* (1842).

BOYER (Pierre-François-Xavier, baron), général français, né à Béfort vers 1772, mort en 1851. Volontaire en 1792, il fit toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire; proscrit par la Restauration, il entra au service du pacha d'Egypte, dont il disciplina les troupes, et reçut du gouvernement de Juillet un commandement en Afrique, sous les ordres du maréchal Clausel. Toutefois, il ne l'exerça pas longtemps, rentra dans la retraite et ne fut plus employé jusqu'à sa mort. C'était un général de talent, mais d'une sévérité inflexible.

BOYER (Jean-Pierre), président de la République d'Haïti, né à Port-au-Prince, en 1776, d'un créole blanc et d'une négresse africaine, mort à Paris en 1850. Il fut un des premiers à prendre les armes lors de la revendication par les hommes de couleur de Saint-Domingue de leurs droits civils et politiques, et cela tout en défendant cette ancienne colonie française contre les Anglais, qui combattaient la Révolution dans les Antilles. Dans la lutte fratricide de Toussaint-Louverture et de Rigaud, il se mit du côté de ce dernier et le suivit en France après sa défaite. Lorsque l'expédition de Saint-Domingue eut été décidée, Boyer en fit partie avec le grade de capitaine. Mais quand, à la suite de la soumission de Toussaint-Louverture, le général Leclerc commença à laisser deviner le but secret de cette expédition, qui était le rétablissement de l'esclavage, aboli par la Convention, Boyer abandonna le camp métropolitain pour se mettre, à l'exemple de Pétion, à la tête de ses frères les noirs. Dans cette guerre inique du despotisme contre le droit, Boyer se distingua en mainte occasion. A l'avènement de Pétion à la présidence de la république haïtienne, il fut successivement élevé au grade de colonel et de général de division; et le commandement de Port-au-Prince lui ayant été confié, il défendit cette ville contre Christophe, devenu roi de la partie septentrionale d'Haïti sous le nom de Henri I^{er}. A la mort de Pétion, le sénat, par un décret du 30 mars 1818, nomma Boyer président d'Haïti. En octobre 1820, il réunissait à la république le royaume de Christophe, qui s'était suicidé; et, en février 1823, il prenait possession de la partie espagnole de Saint-Domingue. A cette époque, Boyer se trouvait ainsi l'arbitre suprême de la plus belle île de l'archipel des Antilles; aussi pouvait-il s'écrier dans la proclamation qu'il adressa à ses compatriotes : « Haïtiens, le pavillon national flotte sur tous les points de

l'île que nous habitons; sur cette terre de liberté, il n'existe plus d'esclaves, et nous n'y formons tous qu'une même famille dont les membres sont liés à jamais entre eux par une volonté simultanée, résultant de la concordance des mêmes intérêts. » De cette magnifique situation, Boyer, entouré de conseillers égoïstes et sans capacité, ne sut tirer aucun bien réel; il s'en servit, non pour travailler à l'éducation morale et matérielle de ses concitoyens, sortant pour la plupart des ténèbres de la servitude, mais pour composer un sénat à sa discrétion, et ne plus respecter aucune des prérogatives de la chambre des communes. Il en fit exclure plusieurs des membres, à la suite de la prétendue conspiration d'un certain Félix Darfour, qui fut impitoyablement mis à mort. Disons à la décharge de Boyer qu'il ne craignit pas, en face des nations européennes qui, dans les Antilles, possédaient alors des esclaves, de donner asile aux hommes de couleur proscrits de la Martinique en 1822. En 1838, il obtenait la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti, moyennant une indemnité de 90 millions en faveur des anciens colons. Rebelle à toute réforme politique, Boyer provoqua, en 1843, contre son gouvernement, une révolution qui, victorieuse, le bannit d'Haïti. Il se retira en France et passa le reste de ses jours à Paris.

BOYER (F. PARTOUT, dit), vaudevilliste français, mort en 1862. Il fut successivement directeur de l'hôpital Necker, de l'hôpital Saint-Louis depuis 1848, enfin de l'hospice de la Vieillesse. Sous son pseudonyme de BOYER, il a collaboré, avec Varin, Paul de Kock et Duvert, à de joyeux vaudevilles, tels que *l'Omélette fantastique* (1842), la *Rue de la Lune* (1843), la *Garde-malade* (1846), bouffonneries désopilantes qui sont restées au répertoire courant. Il a encore donné sa part de travail aux vaudevilles ci-après : *l'Habeas corpus* (1845); le *Fruit défendu* (1846); une *Femme à deux maris* (1847); *Habit, veste et culotte*, en cinq actes (1849); *J'ai mangé mon ami* (1850); la *Tante Vertuchoux* (1851); le *Poupard* (1853); *Un vieux loup de mer* (1854); etc. Il a écrit sans collaborateur la pièce intitulée *Un lièvre en sevrage*.

BOYER (Louis), littérateur, né à Paris vers 1810, a collaboré à quelques vaudevilles, sous le pseudonyme de LA ROQUE, puis au journal réactionnaire le *Lampion*, en 1848. Après être entré en 1852 au ministère d'Etat, il devint censeur des théâtres, puis directeur du Vaudeville de 1854 à 1856.

BOYER (Philoxène), poète et littérateur français, né à Cahors le 21 septembre 1829, et non à Grenoble en 1827, comme une récente biographie des contemporains l'a dit par erreur, est fils d'un helléniste distingué, inspecteur de l'Université, L.-A. Boyer, à qui l'on doit des traductions de Sophocle et de Babrius. Enfant, il vécut à Tours, à Poitiers, à Nantes, où son père était appelé par les nécessités de sa position. De sept à quatorze ans, il resta à Paris, commença ses études au collège Stanislas et les continua au lycée Saint-Louis. A Paris et à Grenoble, qu'il habita jusqu'en 1850, il mena une existence qui, depuis lors, a fourni aux petits journaux bon nombre d'anecdotes plus ou moins sujettes à caution. La vérité est que le jeune et chevelu poète dépensa un peu vite son patrimoine; il le dépensa avec l'ardeur qu'il a apportée en toutes choses, et avec l'aimable concours de rimeurs, d'artistes et de gens de lettres à peine éclo, mais déjà superbement épris de la forme, et de la couleur; tout prêts à pourfendre, par la sang-Dieu ! quiconque se fût avisé de ne pas reconnaître que Dieu est grand et que Victor Hugo est son prophète. Une excessive consommation de miel Hymette première, de bleu firmament et de rimes riches, amena le vide dans le pourpoint de celui qui, ô dérision ! avait le culte du relief, du contour et du galbe. Vint le jour où le doigt fin du jeune Eros fut remplacé par le doigt sale de M. Loyal, qui traça avec un outrecuidant mépris de l'art pur sur le front déplumé de l'aiglon effaré : *Protêt*. Il fallut quitter l'azur, et patauger dans la contrainte par corps, souffrir les caresses de dame Saisie, sèche et avide, après avoir voluptueusement cohabité dans un rayon de la lune avec toutes les divinités imaginables. S'il faut en croire M. Théodore de Banville, son « frère en poésie » et son « ami intime », M. Philoxène Boyer n'en perdit ni la rime ni l'appétit. Il jugea même, comme le bonhomme Fungloss, que tout était pour le mieux. « N'a-t-il pas fait une excellente affaire en achetant de l'expérience assez tôt pour avoir oublié, à vingt-neuf ans, tous ces orages ? s'écrie M. de Banville. Aujourd'hui, il a fait ce qu'il appelle lui-même, avec raison, un *excellent mariage*, car il a épousé une femme charmante, bonne, dévouée et pauvre; il est heureux, il est père, et contemple du rivage les canotiers parisiens qui naviguent sur la mer des passions dans une cuvette de faïence. »

M. Philoxène Boyer a débuté dans les lettres en 1848, c'est-à-dire à l'âge de dix-neuf ans, par un gros livre, le *Rhin et les Burgondes*, consacré à l'apologie de M. Victor Hugo et où se révèle cette exagération de langage, cet enthousiasme abracadabranteur que l'on a souvent eu l'occasion de lui reprocher. M. Philoxène Chasles a dit de cet ouvrage, fruit précocé d'une plume érudite : « C'est le prin-